

[Texte]

time employment, women who leave an abusive situation often face the prospect of poverty. Some 43% of single-parent families in Canada headed by women live below the poverty line.

It is obvious from this cursory look at what we both know of the causes of violence against women that it is both a frightening symptom and a product of the subordination of women in society. Therefore, any efforts to address this violence must be broadly based strategies designed to effect fundamental change in the social and economic structures that maintain the subordination of women. These strategies must be considered and pursued in the context of overall efforts to promote equality for women.

Before we begin discussing strategies for the 1990s, I would like to very briefly outline how Canada has dealt with the problem of violence against women since the 1970s. Let me start by saying that efforts in Canada over the past 20 years have largely been focused on providing shelter and protection for battered women and their children. This is due in part to the frustration at understanding the very complex situation I have described and a desire to find immediate ways to assist victims and their families. Forms of crisis intervention have also varied because of a division of federal, provincial, and territorial powers in Canada.

In the 1970s wife battering began to emerge as an issue of public concern largely through the insight and efforts of many women's organizations across the country. Transition house workers early on identified that battered women and their children needed emergency shelter first, followed by health care, personal counselling, legal advice, access to financial services, social services, perhaps employment counselling, and/or long-term assisted housing. This set the scene for community and government response at various levels—local, provincial, territorial and federal—over the following years.

Concerted action began in the late 1970s. The 1979 national plan of action on the Status of Women's *Towards Equality* recommended the establishment of a national clearing-house on family violence. This was created in the Department of Health and Welfare in 1981, and I think you are going to be hearing from representatives of the clearing-house during your hearings.

In the early 1980s a number of reports helped to clarify the situation of battered wives in Canada and made recommendations for government action. These included the 1980 report of the Canadian Advisory Council on the Status of Women, *Wife Battering: The Vicious Circle*, and the 1982 *Report on Violence in the Family: Wife Battering*, released by the federal standing committee to which you report.

[Traduction]

divorce. En présence de femmes dans la population active gagnant en moyenne 66c. pour chaque dollar gagné par un homme, les femmes qui quittent une situation de violence font souvent face au spectre de la pauvreté. Au Canada, près de 43 p. 100 des familles monoparentales dont le chef est une femme vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Cet examen rapide de nos connaissances des causes de la violence faite aux femmes démontre à l'évidence qu'il s'agit à la fois d'un symptôme effrayant et du produit de la subordination des femmes dans la société. Par conséquent, tout effort visant à arrêter cette violence doit consister en stratégies s'appuyant sur de larges assises, conçues de manière à effectuer des modifications fondamentales des structures socio-économiques qui perpétuent la subordination des femmes. Il faut envisager et appliquer ces stratégies dans le contexte d'un effort global de promotion de l'égalité des femmes.

Mais avant d'entreprendre la discussion de stratégies pour les années 1990 et au-delà, j'aimerais brièvement indiquer les grandes lignes de ce qui s'est fait au Canada à l'égard du problème de la violence faite aux femmes depuis les années 1970. Permettez-moi tout d'abord de dire que les efforts des 20 dernières années au Canada se sont en grande mesure attachés à donner abri et protection aux femmes battues et à leurs enfants. En partie, cela provient de la frustration que l'on éprouve à essayer de comprendre la situation extrêmement complexe que je viens de décrire, et d'un désir de trouver des moyens immédiats de venir en aide aux victimes et à leur famille. La forme des interventions d'urgence a également varié, du fait de la division des pouvoirs entre les niveaux fédéral, provincial et territorial au Canada.

Dans les années 1970, le problème des femmes battues a commencé à préoccuper le public, en grande partie grâce à la perspicacité et aux efforts d'un grand nombre d'organisations féminines dans l'ensemble du Canada. Très tôt, les travailleurs des foyers de transition ont découvert que les femmes battues et leurs enfants avaient tout d'abord besoin d'un hébergement d'urgence, puis de soins de santé, de conseils personnels, de conseils juridiques, d'un accès à des services financiers, aux services sociaux, et peut-être à des conseils en matière d'emploi et (ou) de logements subventionnés à long terme. Cela a donné l'orientation aux réponses des communautés et de l'administration publique à divers niveaux—local, provincial, territorial et fédéral—pour les quelques années suivantes.

Les actions concertées ont débuté vers la fin des années 1970. Le plan national d'action sur la situation de la femme, *Femme en voie d'égalité* recommande que l'on établisse un centre national d'information sur la violence conjugale. Celui-ci a vu le jour au ministère de la Santé nationale et du Bien-être en 1981, et vous entendrez sans doute les porte-parole de cet organisme au cours de vos audiences.

Au début des années 1980, un certain nombre de rapports ont aidé à clarifier la situation des femmes battues au Canada, et formulé des recommandations en vue d'une action gouvernementale. Mentionnons le rapport—*La femme battue au Canada: un cercle vicieux*—et le *Rapport sur la violence au sein de la famille: les femmes battues*, publié en 1982 par la Comité permanent fédéral dont vous relevez.